

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

PREMIER MINISTRE

Arrêté du 3 septembre 2024 fixant le nombre de postes offerts à l'examen professionnel réservé aux agents des services du Premier ministre pour l'accès au grade d'attaché principal de l'Etat au titre de l'année 2025

NOR : PRMG2422911A

Par arrêté du Premier ministre en date du 3 septembre 2024, le nombre de postes offerts à l'examen professionnel réservé aux agents de catégorie A des services du Premier ministre pour l'accès au grade d'attaché principal de l'Etat, au titre de l'année 2025, est fixé à 11.